

## Burundi : "L'amendement de la Constitution vise les intérêts d'un individu"

@rib News, 12/12/2017 « Au lieu de réfléchir sur comment relever l'économie nationale, les autorités burundaises réfléchissent toujours sur comment s'enterniser au pouvoir en mettant en avant les intérêts d'un individu ou d'un individu. » 1. En date du 27 novembre au 8 décembre 2017, s'est tenu une 4<sup>ème</sup> session du dialogue inter burundais externe à Arusha plus précisément à Ngurdoto en Tanzanie sous la Facilitation de Son Excellence William Benjamin Mkapa, l'Ancien président de la République unie de Tanzanie.

Les principaux acteurs politiques, les représentants des partis politiques, des groupes religieux, de la société civile, des femmes et des médias du Burundi présents à Arusha ont eu des points de convergence et de divergence sur les 8 questions étudiées dans 4 groupes. Par rapport à la constitution du Burundi, le point de convergence était un engagement vis-à-vis de l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi et de la Constitution du Burundi tant que fondement d'une paix, sécurité et stabilité durables alors que le point de divergence était le respect du droit souverain des burundais de modifier la constitution. Toutefois, une telle modification devrait être inclusive et constituer le produit d'un consensus. Lire l'intégralité du communiqué

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});